



ASSEMBLÉE
NATIONALE

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la
Gauche démocrate et républicaine
3, route des 3 Ponts
63300 THIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
Le 21 mars 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Economie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : Covid-19 – Demande de nationalisation immédiate de l'entreprise Luxfer de Gerzat pour assurer les besoins d'oxygénothérapie du pays.

Nos références : JB1577-2

Monsieur le Ministre,

Dans le contexte d'urgence sanitaire que connaît notre pays, et après la lettre ouverte du 22 janvier 2020, que j'ai cosignée avec 7 autres élus communistes du département, je vous interpelle à nouveau sur la situation de l'entreprise Luxfer de Gerzat dans le Puy-de-Dôme.

L'urgence sanitaire exige en effet la nationalisation immédiate de cette entreprise pour une reprise urgente de son activité.

Depuis plus d'un an, les 136 salariés du site n'ont eu de cesse de dénoncer l'incohérence économique et industrielle mais aussi les menaces sanitaires liées à la fermeture brutale par le groupe Luxfer de cette unité spécialisée dans la production de bouteilles de gaz de haute qualité, **unique site fabricant en Europe des bouteilles d'oxygène médical.**

Vous le savez, les salariés de Luxfer possèdent un savoir-faire et un outil industriel spécifiques pour le travail des pièces filées en aluminium. Les produits fabriqués étaient des bouteilles pour l'oxygénothérapie, des bouteilles ARI (« appareil respiratoire isolant ») pour les pompiers, mais aussi des bouteilles de stockage de gaz industriel et des pièces spécifiques pour l'armée et l'aéronautique.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation particulièrement dramatique : faute d'avoir pris en compte les alertes répétées des salariés du site, faute d'anticipation sur les besoins industriels en matière médicale et sanitaire, **nous sommes dans la plus grande incertitude quant aux stocks disponibles de bouteilles d'oxygène.**

Or, le transport des patients en déficience respiratoire nécessite une oxygénothérapie assurée par des bouteilles d'oxygène médical que produisait Luxfer. Elles sont aussi indispensables aux équipements mobiles du corps médical.

Les besoins du pays, comme de nos voisins européens, pour faire face à la pandémie de Covid-19 explosent alors que Luxfer à Gerzat, **seule usine d'Europe de production de bouteilles d'oxygène médical, reste à l'arrêt !**

Monsieur le Ministre, le laisser-faire qui a suivi cet abandon industriel de la part d'un groupe financier étranger, Luxfer Holdings PLC, à seule fin de gonfler ses prix et de vendre des productions de moindre qualité, appartient au passé.

La crise actuelle appelle une position ferme et immédiate. La seule possibilité pour les malades sévères de survivre aux symptômes du Covid-19 passe soit par l'utilisation de respirateurs, soit par l'inhalation d'oxygène.

Par son activité et le savoir-faire de ses salariés, cette entreprise fait indéniablement partie des activités stratégiques à maintenir en priorité.

Comme le demandent les salariés, **la nationalisation du site et la reprise immédiate de l'activité de production de ces bouteilles d'oxygène sont aujourd'hui une priorité de santé publique.**

L'Etat doit assumer ses responsabilités. Cela exige des décisions politiques courageuses : la réquisition d'urgence de l'usine de Gerzat en est une pour répondre aux besoins vitaux des professionnels de santé et de la population.

Certain de votre engagement total face à la crise qu'affronte notre pays, je me tiens personnellement à votre disposition pour accompagner les mesures d'urgence qui s'imposent, et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André CHASSAIGNE